



Handelsregister - Registre du commerce - Registro di commercio
Mutationen - Mutations - Mutazioni

BE

Event Global System Sàrl, précédemment à Boudry, CH-645.4.098.777-3, société à responsabilité limitée (No. FOSC 133 du 14.07.2009, p. 17, Publ. 5137468). Statuts originaux: 25.08.2005, Modification des statuts: 30.12.2010. Nouvelle raison sociale: **Joël Sunier Sàrl**. Nouveau siège: **La Neuveville**. Nouvelle adresse: c/o Joël Sunier, rue du Port 4, 2520 La Neuveville. Nouveau but: La société a pour but la conception, la production et la gestion d'événements et de projets, la recherche de fonds, la création et le placement d'exposition et de conférence, le conseil relatif à la gestion de projets et d'événements, l'expertise de structures d'organisation générale, la conception et la production de prototypes et de produits. La société peut créer des succursales en Suisse ou à l'étranger, participer à d'autres entreprises ayant des buts identiques ou similaires, acquérir ou financer de telles entreprises, faire toutes opérations financières et conclure tous contrats propres à développer son but ou s'y rapportant, directement ou indirectement. Elle peut, par conséquent, acquérir des immeubles en Suisse et à l'étranger, les mettre en gage ou les vendre, accorder des prêts ou des garanties à ses associés ou à des tiers, si cela favorise ses intérêts. Stammkapital: CHF 20'000.00. Qualifizierte Tatbestände: Apport en nature/Reprise de biens: les actifs et passifs de l'entreprise individuelle exploitée jusqu'ici sous la raison de commerce 'event global system - Scherer Dupraz', à Boudry, par Scherer Dupraz Marie-Eve, selon bilan au 31.07.2005 et contrat du 25.08.2005, présentant un actif de CHF 13'897.37, un passif envers les tiers de CHF 9'246.90, soit un actif net de CHF 4'650.47, montant entièrement imputé sur le capital (comme précédemment). Obligations de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Publikationsorgan: FOSC. Nouvelles communications: Communications aux associés: par n'importe quels moyens de transmission écrits (lettre, fax, courriel). Nouvelle restriction à la transmissibilité: Les statuts dérogent à la loi quant aux modalités du transfert des parts sociales: pour les détails, voir les statuts. Selon déclaration du 24.06.2009, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et a renoncé à un contrôle restreint (comme précédemment). Personne(s) et signature(s) radiée(s): Scherer Dupraz, Marie-Eve, de Middel, à Boudry, associée et gérante, avec signature individuelle, pour une part sociale de CHF 10'000.00. Inscription ou modification de personne(s): Sunier, Joël, de Nods, à La Neuveville, associé et gérant, avec signature individuelle, pour 20

parts sociales de CHF 1'000.00 [précédemment: à Biel/Bienne, associé et président de l'organe de gestion avec signature individuelle et avec une part sociale de CHF 10'000.00].

Registre journalier no 857 du 13.01.2011 / CH-645.4.098.777-3 / 05991802